

SÉANCE DU MERCREDI 18 MAI 2022

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Pierre-André Comte (PS), Ernest Gerber (PLR), Vincent Hennin (PCSI), André Henzelin (PLR), Nicolas Maître (PS), Emilie Moreau (PVL), Edgar Sauser (PLR), Blaise Schüll (PCSI), Alain Schweingruber (PLR)

Suppléants : Jude Schindelholz (PS), Gérard Brunner (PLR), Sophie Guenot (PCSI), Pierre Chételat (PLR), Lisa Raval (PS), Ismaël Vuillaume (PVL), Irène Donzé (PLR), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Stéphane Brosy (PLR)

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

1. Communications**2. Questions orales**

- Jude Schindelholz (PS) : Démissions à EDJ (satisfait)
- Roberto Segalla (VERT-E-S) : Postulat no 1227, où en est-on ? (satisfait)
- Géraldine Beuchat (PCSI) : Cherté des frais de justice dans le Jura (satisfaite)
- Gabriel Voirol (PLR) : Répondeurs téléphoniques, quelle stratégie ? (satisfait)
- Yves Gigon (UDC) : Taxes sur les plaques, quel délai ? (satisfait)
- Stéphane Babey (PDC) : Créalait, promotion des produits régionaux (partiellement satisfait)
- Jelica Aubry-Janketic (PS) : Coopératives d'habitations à loyer modéré (satisfaite)
- Philippe Bassin (VERT-E-S) : Protection du Doubs, chemin illégal (satisfait)
- Vincent Wermeille (PCSI) : Travaux de rénovation au pont de Goumois (satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : St-Ursanne-Les Rangiers, les fans de la vitesse (partiellement satisfait)
- Olivier Goffinet (PDC) : Avenir de la maturité théâtre (satisfait)
- Patrick Cerf (PS) : Pratique de la moto en forêt (partiellement satisfait)
- Alain Koller (UDC) : Permis plus rapides pour la pose de panneaux photovoltaïques (satisfait)
- Gauthier Corbat (PDC) : Restaurant scolaire du Lycée et produits locaux (satisfait)
- Alain Koller (UDC) : Mesures contre la maladie de Newcastle (partiellement satisfait)

Département de la formation, de la culture et des sports**3. Modification de la loi concernant le fonds pour le soutien aux formations professionnelles (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

Département de l'environnement

4. **Modification de la loi sur l'énergie (fonds climat) (deuxième débat d'entrée en matière)**
5. **Modification de la loi sur la circulation routière et l'imposition des véhicules routiers et des bateaux (fonds climat) (deuxième débat d'entrée en matière)**

Le groupe UDC demande le vote secret sur l'entrée en matière, ce que plus de vingt députés soutiennent.

Au vote secret, l'entrée en matière sur les points 4 et 5 est refusée par 31 voix contre 29.

6. **Motion no 1388**
Des lieux plus adéquats pour allaiter dans les bâtiments de l'administration cantonale.
Lisa Raval (PS)

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe PCSI-PVL propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1388 est rejetée par 30 voix contre 21.

7. **Motion no 1395**
Davantage d'égalité d'accès aux bâtiments ouverts au public pour les personnes à mobilité réduite.
Lisa Raval (PS)

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de scinder la motion en trois parties, ce que la motionnaire accepte.

Le Gouvernement propose de rejeter les deux premiers points et d'accepter le troisième.

Au vote, le point 1 de la motion est rejeté par 26 voix contre 24.

Au vote, le point 2 de la motion est rejeté par 27 voix contre 25.

Au vote, le point 3 de la motion est accepté par 58 députés.

Les procès-verbaux nos 26 à 27 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11h50.

Delémont, le 19 mai 2022

La présidente :
Brigitte Favre



Le secrétaire général :
Fabien Kohler

